



Assemblée générale

Distr. limitée
16 juin 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 29 de l'ordre du jour
Promotion des femmes

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovénie, Sri Lanka, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Türkiye, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen et Zimbabwe : projet de résolution*

Journée internationale des femmes dans la diplomatie

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions [53/199](#) du 15 décembre 1998 et [61/185](#) du 20 décembre 2006 sur la proclamation d'années internationales, et la résolution 1980/67 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1980, sur les années internationales et les anniversaires,

Réaffirmant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et réaffirmant que l'égalité des genres et l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles contribueraient de manière déterminante à la réalisation de l'ensemble des objectifs et cibles de développement durable, et que la prise en compte systématique

* Pour statuer sur le présent texte, l'Assemblée générale devra reprendre l'examen du point 29 de l'ordre du jour.



des questions de genre dans la mise en œuvre du Programme 2030 est un élément crucial,

Consciente que les femmes apportent des contributions précieuses à la diplomatie,

Constatant que les femmes sont sous-représentées dans la diplomatie,

Se félicitant des efforts déployés par le système des Nations Unies pour faire progresser la parité des genres,

Réaffirmant que la participation active des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les niveaux des processus de décision, est indispensable pour parvenir à l'égalité, au développement durable, à la paix, à la démocratie et à la diplomatie,

1. *Décide* de proclamer le 24 juin de chaque année Journée internationale des femmes dans la diplomatie ;

2. *Invite* les États Membres, les organismes des Nations Unies, les autres organisations internationales et régionales et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, les établissements universitaires, les associations de femmes diplomates lorsqu'elles existent et les autres parties intéressées à célébrer la Journée internationale des femmes dans la diplomatie, de la manière qu'ils jugeront la plus appropriée, notamment dans le cadre d'activités d'information et de sensibilisation du public, afin de favoriser la participation pleine et égale des femmes à tous les niveaux de la diplomatie ;

3. *Souligne* que toutes les activités qui pourraient découler de l'application de la présente résolution devront être financées au moyen de contributions volontaires ;

4. *Prie* le Secrétaire général de porter la présente résolution à l'attention de tous les États Membres, des organismes des Nations Unies et des organisations de la société civile afin que la Journée internationale des femmes dans la diplomatie soit célébrée comme il convient.
